

14 & 18
JANV. 2025

Séminaire **EAUX SOUTERRAINES**



SOMMAIRE

- Le nouveau **PPI de l'OE971**, un outil au service de la protection des milieux aquatiques Guadeloupéens
- Eaux souterraines, les **grands défis...**
 - ✓ **Défi n°1** : Préserver la **qualité** des masses d'eau souterraine
 - ✓ **Défi n°2** : Vers une **gestion résiliente** des ressources en eau de l'archipel Guadeloupe
 - ✓ **Défi n°3** : Prise en compte des **effets du changement climatique**



LES EAUX SOUTERRAINES EN GUADELOUPE... ET DEMAIN ?

C. Vincent & L. Ducreux
Pôle Planification et Programmes



Office de l'Eau
GUADELOUPE

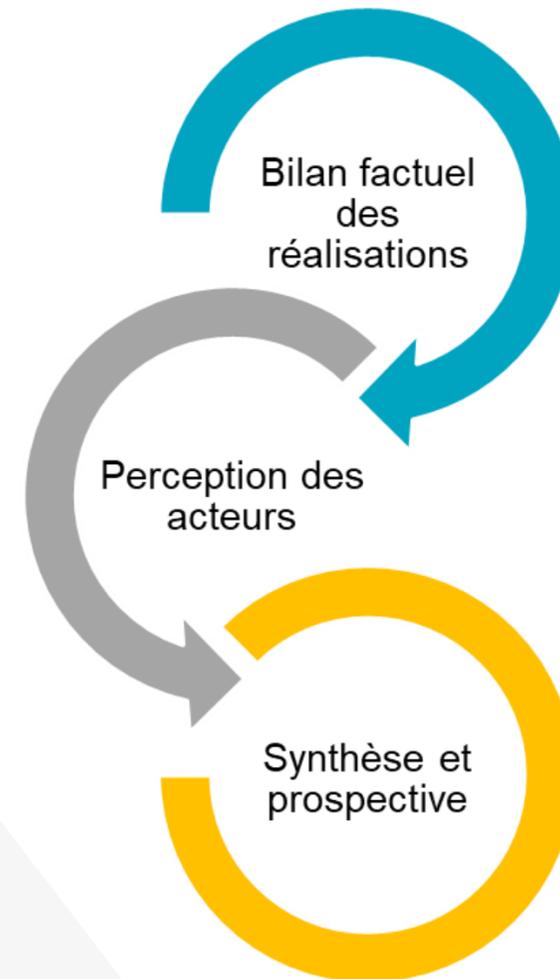
**Le nouveau Plan Pluriannuel
d'Intervention
de l'OE971, un outil au service
de la protection des milieux
aquatiques Guadeloupéens**

Elaboration du 4^{ème} PPI de l'Office de l'Eau Guadeloupe

Démarche confiée à l'IREEDD pour objectiver l'évaluation et accompagner l'OEG dans l'écriture du 4^{ème} PPI (10 mois)

Objectifs de la démarche :

- Bilan du 3^{ème} PPI : forces, difficultés, suites à donner
- Ecriture du 4^{ème} PPI : stratégie, déploiement, moyens



Bilan technico-financier des réalisations du 3^{ème} PPI : taux de réalisation technico-financier, moyens déployés, etc.

Sollicitation d'une soixantaine d'acteurs pour dresser un bilan qualitatif du 3^{ème} PPI et amorcer les réflexions pour l'écriture du 4^{ème} PPI :

- Entretiens individuels et groupés (visio)
- Ateliers thématiques (à l'OEG)

Ateliers thématiques

Synthèse et recommandations

Présentation du projet de 4^{ème} PPI au CEB de Guadeloupe :

=> **Le CEB a émis à l'unanimité un avis favorable au projet de PPI le 03 décembre 2024**

=> **Adoption du 4^{ème} PPI en CA de l'OE Guadeloupe (18 décembre)**

Rédaction du document finalisé du 4^{ème} PPI



Ambitions du 4ème PPI de l'Office de l'Eau Guadeloupe

- ❖ Mieux répondre aux enjeux du bassin Guadeloupe en matière de préservation de la ressource en eau, de protection des milieux aquatiques et d'amélioration de l'assainissement.
- ❖ Ses interventions sont en adéquation avec les 5 orientations du SDAGE 2022-2027 et de son programme de mesures (PDM)

Axe 1 – Améliorer la gouvernance et replacer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire



Axe 2 – Assurer la satisfaction quantitative des usages en préservant la ressource en eau



Axe 3 – Garantir une meilleure qualité de la ressource en eau vis-à-vis des pesticides et autres polluants dans un souci de santé publique



Axe 4 – Réduire les rejets et améliorer l'assainissement



Axe 5 – Préserver et restaurer les milieux aquatiques



Principes du 4ème PPI de l'Office de l'Eau Guadeloupe 2025-2030

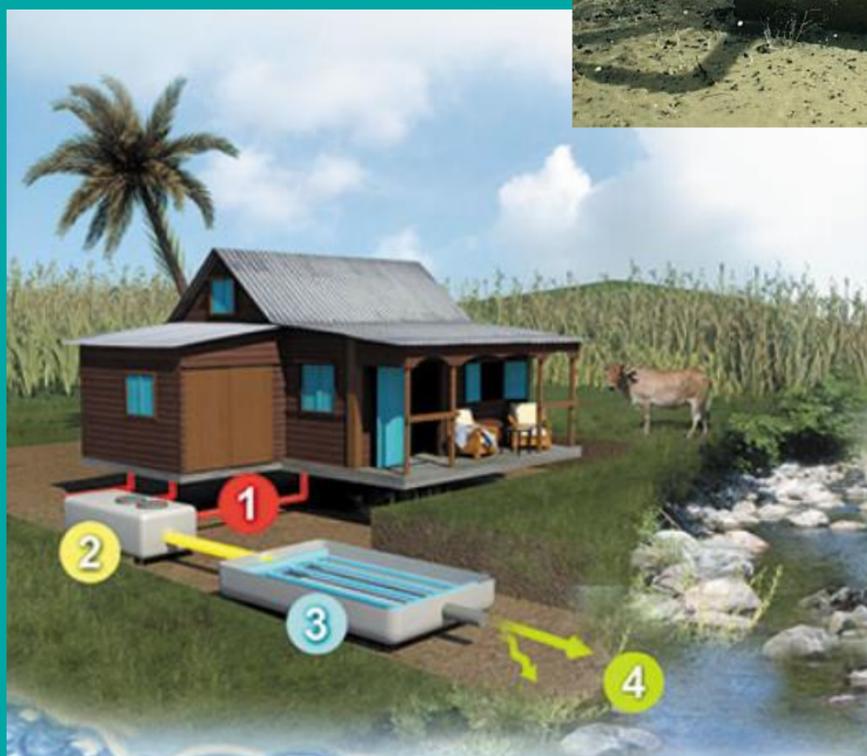
- ❖ Priorisation de l'intervention de l'OEG en faveur des objectifs environnementaux (DCE, SDAGE) et sur les sujets « orphelins de financement »
- ❖ **Actions fortes en faveur de la réduction des rejets et de l'amélioration de l'assainissement :**
 - Réhabilitation des grandes stations d'épuration (BAILLIF, PETIT BOURG, GOYAVE, CAPESTERRE BE, STE ANNE, ST FRANCOIS) grâce à une participation à hauteur de 16M€ sur les 34 M€ identifiés dans la PPI 2024/2027 du SMGEAG
 - Réhabilitation des stations d'épuration de Folle Anse et Domblière (Marie Galante)
 - Réhabilitation des mini-stations d'épuration privées entre 20 et 1000 EH (lotisseurs privés, copropriétaires, bailleurs sociaux)
 - Révision des profils de baignade en partenariat avec l'ARS
 - Réhabilitation des ANC sur les secteurs prioritaires (périmètres rapprochés des captages et zones de baignade) en lien avec l'Etat (DEAL) et les collectivités majeures (Région Département)
 - Poursuite des campagnes de collectes des déchets agrofournitures en partenariat avec AGRIVALOR
 - Développement de l'animation agricole en partenariat avec la Chambre d'Agriculture
- ❖ **Renforcement de la connaissance** (suivi DCE des masses d'eaux notamment)
- ❖ **Rétablir la confiance entre le service public d'eau potable et l'utilisateur en accompagnement le renouvellement des compteurs d'eau** (Plans de Renouvellement des compteurs du SMGEAG) et la régularisation des captages
- ❖ **Renforcer la sensibilisation des élus aux liens entre grand cycle et petit cycle, a fortiori dans un contexte de changement climatique**
- ❖ **Maintien des actions de préservation des milieux aquatiques et de préservations de la ressource en eau**

The background features a light-colored map of France with a grid of teal squares overlaid on it. The text is centered on a large teal rectangle.

**Eaux souterraines et 4^{ème} PPI,
les grands défis...**



Défi n°1 :
**La préservation de la qualité des masses
d'eau souterraine**



❑ Protéger des pollutions

- En **limitant** l'utilisation, en surface, de toutes **substances susceptibles de s'infiltrer** et de **contaminer les nappes**
- Par l'instauration de **périmètres de protection** autour de l'ensemble des captages d'eau souterraine (*en cours*) et la définition d'**Aires d'Alimentation de Captage**
- Par la **mise en place de qualitomètres** supplémentaires, en particulier pour la surveillance du phénomène d'intrusion saline

❑ Reconquérir la qualité des nappes

- En **exploitant la ressource de manière raisonnée**, dans des secteurs non vulnérables à la salinisation et en **cessant l'exploitation des ESO** dans les zones impactées (cas des plateaux du nord GT -> *abandon des forages prévu à court terme par le SMGEAG*)
- Par la **réduction des « intrants » agricoles** via le développement de l'agroforesterie et de l'agro-écologie à grande échelle
- Par la **mise aux normes des installations d'assainissement** (notamment en matière ANC)



Défi n°2:
**Une gestion plus résiliente des ressources
en eau de l'archipel Guadeloupe**



Appel à projets

L'Office de l'Eau Guadeloupe lance un Appel à Projets pour aider les EPCI et communes à réutiliser les eaux de pluie pour :

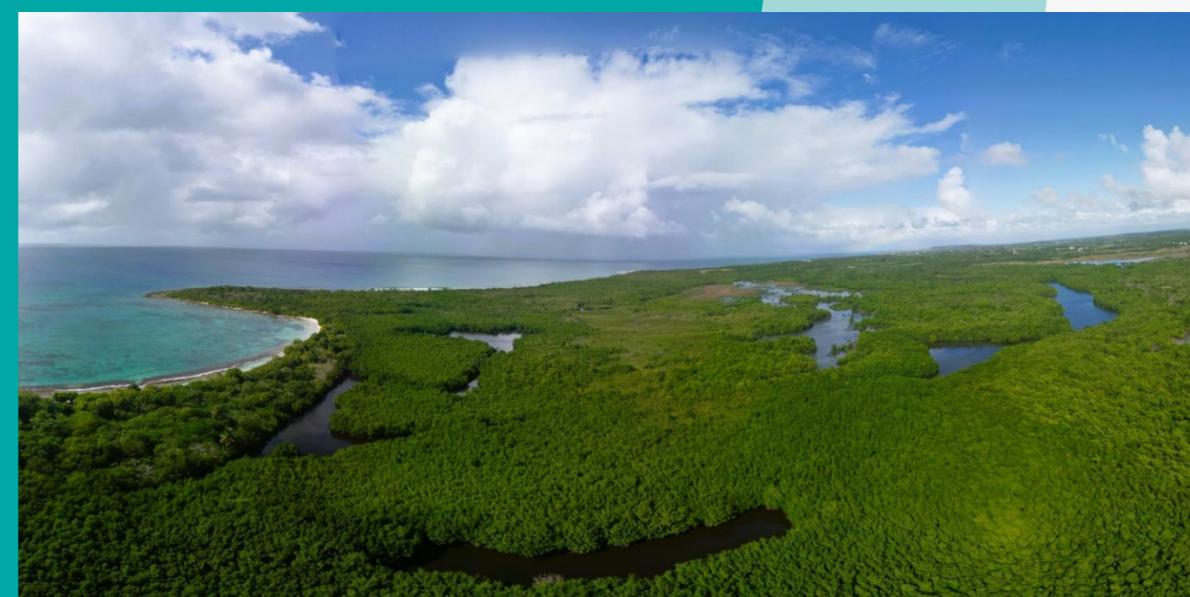
- Préserver les ressources naturelles
- S'adapter au changement climatique
- Construire un avenir plus résilient et respectueux de l'environnement.

C'est le moment d'agir ensemble !

Candidatez avant le **31 janvier 2025**

Infos et dépôt de dossier :
www.eauguadeloupe.com

aap-eaudepluie@oe971.fr



❑ Réduire les prélèvements d'eau dans le milieu naturel

- En **économisant l'eau à toutes les échelles** : recherche et réparation de fuites des réseaux d'eau publics et privés, réduction de la consommation d'eau dans les foyers (« aquagestes »), etc.
- En **mobilisant d'autres types de ressources en eau** (eaux dites non conventionnelles) : récupération et réutilisations des **eaux de pluie** (*Appel à projets de l'OE971 en cours*), réutilisation des **eaux usées traitées**

❑ Ralentir le grand cycle de l'eau

- En favorisant l'**infiltration de l'eau de pluie** et donc en stoppant l'imperméabilisation des sols, le comblement des zones humides de notre archipel
- Par le **stockage des eaux météoriques** au sein de réservoirs naturels (exemple des projets de restauration des mares) ou artificiels (cuves et autres ouvrages de stockage)



Defi n°3:
**La prise en compte des effets du
changement climatique**



❑ Anticiper les changements globaux

- En améliorant nos connaissances sur les **scénarii climatiques** et les **impacts relatifs sur la recharge des masses d'eau souterraine**
- Par une meilleure **prévision de l'évolution des niveaux piézométriques en GT et MG** (*Projet « MétéEau Nappe » du BRGM*)
- En **définissant des volumes d'eau effectivement prélevables** à court, moyen et long termes dans les milieux aquatiques (*Projet prévu par l'OE971 en 2025*)

❑ S'adapter et lutter localement, de manière concertée

- En privilégiant les **cultures adaptées au climat régional** (éviter par exemple, sur les îles sèches, les cultures trop consommatrices d'eau)
- Par une **gestion conjointe de l'eau de surface et de l'eau souterraine** (PTGE, SAGE) et par un
- En **partageant équitablement** des ressources disponibles ([respect des débits minimums biologiques](#))
- En favorisant la **recharge des aquifères**

❑ Les aides du PPI 2025-2030 à destination des associations

- Organisation d'évènements et manifestations sur la préservation des milieux aquatiques
- Elaboration et diffusion de supports de communication visant à renforcer la connaissance et la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques (association, établissement scolaire, ...)
- Opérations de préservation / restauration des milieux aquatiques (nettoyages, collectes de déchets) mise en œuvre dans des cadres scolaires ou associatifs
- Taux d'accompagnement : maximum 80%
- Plafond de l'aide 5000 euros



Séminaire **EAUX SOUTERRAINES**

MERCI
DE VOTRE ATTENTION

